

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS
ET CONCOURS DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

COPIE CERTIFIEE CONFORME A
L'ORIGINAL QUI NOUS A ÉTÉ PRÉSENTÉE
KALABAN-CORO, LE 3... 8... 26
LE MAIRE



ATTESTATION BACCALAURÉAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Éducation
atteste que:

Monsieur : Aboubacar CISSE

Né(e) le: 24/11/2008 **à:** Bamako

Fils de : Aboubakr CISSE et de Aminata KALOSSE

Académie : BAMAKO RIVE GAUCHE

Etablissement: LPFA-SOURCE

N°Place : 1955

Statut: Régulier

Série : Terminales Sciences Exactes (TSE)

Mention: BIEN

est déclaré admis au Baccalauréat général, session de juin 2026.

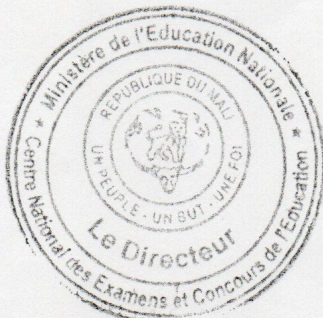
En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et instituts.

Attestation N° : 78839 / SE / 2026 / CNECE

Bamako, le 10/07/2026

Le Directeur,



Zeïnou Aguisa MAÏGA

Chevalier de l'Ordre National

